



Extrait du Collège Henri Dunant

<http://dunant-evreux-col.spip.ac-rouen.fr/?comment-devenir-puericultrice-ou-sage-femme>

Comment devenir puéricultrice ou sage-femme ?

- Orientation - Les formations -

Date de mise en ligne : mercredi 24 mars 2010

Description :

Johanna, élève de 3e DP3, vous présente les métiers de puéricultrice et de sage-femme.

Copyright © Collège Henri Dunant - Tous droits réservés

Puéricultrice

Après la 3e vous devez faire un diplôme d'état de puéricultrice qui se prépare en 1 an dans une école agréée, mais seulement après un diplôme d'état d'infirmière ou de sage-femme... et réussite au concours d'entrée (cela fait minimum 4 ans d'études après le bac).

Le salaire d'un débutant est de 1600 euros brut par mois.

Une puéricultrice travaille dans une maternité. Une puéricultrice délivre les soins infirmiers aux enfants (prise de sang, mise sous oxygène...). Elle alimente les bébés prématurés par des techniques maternelles.

Sage-femme

Après la 3e, il faut suivre des études générales au lycée. Ensuite il faut réussir le concours de la première année commune aux études de médecine, puis passer le diplôme d'état de sage-femme qui est préparé en 4 ans dans l'une des 35 écoles agréées (dépendant d'un centre hospitalier). Tout ceci fait 5 années d'études après le bac.

Salaire débutant :1600 euros.

Une sage-femme suit la femme enceinte, l'aide psychologiquement, elle fait les examens. Une sage-femme prépare l'accouchement.